

FICHE DE SÉCURITÉ

URÉE

Commission de Régulation (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 (révision 13.12.2022)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit	Urée granulaire, urée cristalline, urée industrielle, urée alimentaire pour animaux, urée miniprill.
Nom chimique	Urée
Formule chimique	CO(NH ₂) ₂
Formule chimique	NA
Formule chimique	200-315-5
Numero CAS	57-13-6
REACH	01-2119463277-33-0022
UFI	NA puisque c'est une substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit/transformation	Utilisation comme engrais et dans la préparation de mélanges, comme intermédiaire dans les processus industriels, additif de procédé comme agent auxiliaire, produit chimique de laboratoire, additif pour l'alimentation animale, traitement et réduction des NOx, cosmétique.
---------------------------------------	---

Utilisations déconseillées Autres autres que ceux indiqués

1.3. Données fournisseur

Fournisseur	SAISA CHEMICALS
Adresse	C. JUAN HURTADO DE MENDOZA 15, 1º POST 28036 MADRID (SPAIN)
Téléphone	+34 91345 94444
Email	saisa@saisa.es
Telephone d'urgence	+34 9156 20420

SECTION 2: Identification des risques

2.1 Classification de la substance ou le mélange selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (EU-GHS/CLP).

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	NA
Mots d'avertissement	NA
Composants dangereux à indiquer dans le étiquetage	NA
Mentions de danger	NA
Conseils de précaution	P102 Garder hors de la portée des enfants P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation
Données supplémentaires	NA
Éléments supplémentaires qui doivent apparaître dans les balises	NA
Annexe XVII – restrictions sur la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de certains substances, mélanges et articles dangereux	NA

Exigences particulières en matière d'emballage	NA
Conteneurs qui doivent être munis d'une sécurité enfant	NA
Avertissement de danger tactile	NA

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'impliquent pas de classement des produits	Aucun connu
Résultats des évaluations PBT et vPvB	NA
Détermination des propriétés d'altération endocrine	Aucun des composants n'est répertorié.

SECTION 3: Informations sur la composition/les ingrédients

3.1. Sustancias

Nom du produit	Urea
Numero CAS	57-13-6
NUmero EC	200-315-5

3.2. Mélanges

Description	NA
Informations complémentaires	Le texte des risques éventuels indiqués ici peut être consulté au chapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales	Fournir une assistance médicale aux personnes touchées. Il est recommandé aux personnes prodiguant les premiers soins d'utiliser un équipement de protection individuelle. Des effets retardés sur l'exposition peuvent survenir.
Inhalation	Supprimer de l'écran. Dans les cas graves, ou si la guérison n'est pas rapide ou complète, consultez un médecin.
Admission	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, lui faire boire de l'eau. Si le patient ne se sent pas bien, consultez un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau. Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Lentilles de contact	Irriguer abondamment avec de l'eau pendant au moins 10 minutes. Obtenez des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lentilles de contact	Rougeurs, démangeaisons, picotements.
Inhalation	Difficulté à respirer.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer une peau sèche.
Admission	Nausées, vomissements, toux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers qui doivent être prodigués immédiatement.

Aucune action ne doit être entreprise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Évitez la réanimation directe par le bouche-à-bouche, car cela peut être dangereux pour la personne qui apporte l'aide. Utiliser d'autres méthodes de réanimation, de préférence un équipement à oxygène ou à air comprimé.

Traiter selon les indications suivantes:

Notes pour le médecin

Traitement symptomatique

Traitements spécifiques

Il n'existe pas de traitement spécifique. Cela dépend d'une observation médicale spécialisée.

SECTION 5 : Mesures d'extinction

5.1. Mesures d'extinction: le produit n'est pas inflammable

Moyens d'extinction appropriés:

Poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂), mousse.

Moyens d'extinction inadéquats:

Aucun.

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange : formation possible de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Produits de décomposition thermique dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NO_x), ammoniac.

5.3. Recommandations aux pompiers.

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements du personnel de lutte contre l'incendie (y compris les casques et les bottes de protection) doivent être conformes à la norme européenne EN 469 et les gants à la norme EN 659. Ceux-ci fourniront un niveau de protection de base contre les incidents chimiques et doivent être résistants au feu. L'installation doit disposer de suffisamment d'équipements de protection pour faire face aux incendies.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non-secouriste :

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de déversements et de fuites sans incendie, des vêtements de protection contre les vapeurs doivent être portés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Éloignez les personnes inutiles, isolez la zone dangereuse et empêchez l'entrée. Éliminer les sources de combustion. Restez face au vent, à l'écart des zones basses et aérez les espaces clos avant d'entrer. Évaluez la zone touchée pour déterminer si une évacuation est nécessaire. S'il est nécessaire d'évacuer la zone dangereuse, vous devez suivre les conseils d'un expert. Si vous vous abritez dans l'établissement, collez les fenêtres et les portes, fermez les entrées d'air extérieur (ventilateurs de grenier, etc.) et placez une serviette ou un chiffon humide sur votre visage (si nécessaire).

Pour les secouristes :

Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour traiter le déversement, notez toute information sur les matériaux appropriés et inappropriés.

Voir également les informations dans la rubrique « pour les non-personnels des services d'urgence »

6.2. Précautions environnementales

En cas de déversements et de fuites accidentelles, éviter la dispersion du matériau déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau (de surface et souterrains), les drains et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué des impacts néfastes (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

En cas de déversements et de fuites accidentels, vous devez éviter de jeter le matériau déversé. Utiliser de l'eau pulvérisée ou de la mousse pour contrôler les vapeurs. Réaliser une barrière de protection et assurer la fermeture des drains avec du matériel de confinement approprié. Absorber avec un matériau absorbant inerte (par exemple sable, gel de silice, liant acide, liant universel (sciure de bois). Balayer et pelleter dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 8 pour plus d'informations concernant l'équipement de protection individuelle approprié.

Consultez la section 13 pour plus d'informations concernant le traitement des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de précaution techniques

Mettez un équipement de protection individuelle approprié. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas manger. Pour éviter son rejet dans l'environnement. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un autre récipient approuvé fabriqué dans un matériau compatible, bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants vides retiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne réutilisez pas le récipient. Éviter de manipuler des substances incompatibles, voir sections 7.2 et 10.

Recommandations générales d'hygiène dans le lieu de travail:

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, stocké ou traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer. Retirez l'équipement de production et les vêtements contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Voir également la section 8 pour des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène..

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éviter le contact et l'emballage avec des substances ou mélanges incompatibles. Voir l'article 10 ; éviter la proximité de sources potentielles d'inflammation (y compris le matériel électrique) ; stocker dans un endroit qui permet d'éviter les conditions météorologiques défavorables (températures élevées) ; évitez la lumière directe du soleil; Assurer une bonne ventilation de la zone de stockage. Assurez-vous que les quantités pouvant être stockées ne sont pas dépassées. Voir l'article 15.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Utiliser uniquement comme prévu dans le dispositif 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition

Il n'existe aucune valeur limite d'exposition professionnelle disponible.

Procédures de contrôle recommandées

Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, une surveillance personnelle, atmosphérique ou biologique peut être nécessaire

pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'un équipement de protection respiratoire. Des normes de contrôle telles que la norme européenne suivante EN 689 (Atmosphères sur le lieu de travail. Lignes directrices pour l'évaluation de l'exposition par inhalation d'agents chimiques pour comparaison avec les valeurs limites et stratégie de mesure), norme européenne, peuvent être utilisées comme référence. 14042 (Atmosphères du lieu de travail, Lignes directrices pour l'application et l'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne pour l'exécution des procédures de mesure des agents chimiques). Les documents d'orientation nationaux sur les méthodes de détermination des substances dangereuses devraient également être utilisés comme référence.

Niveaux avec effets dérivés

Aucune valeur DEL disponible.

Concentrations avec effet prévu

Aucune valeur PEC disponible

Aucune valeur PEC disponible NA

DNEL						
Substance				57-13-6		
				Urea		
Ouvrier industriel/professionnel	Inhalation (mg/m ³)	Long terme	Systémique	292 mg/m ³		
			Locale	292 mg/m ³		
		Court terme	Systémique	Aucun risque identifié		
			Locale	Aucun risque identifié		
	Dermal (mg/kg pc/día)	Long terme	Systémique	580 mg/kg pc/d		
			Locale	580 mg/kg pc/d		
		Court terme	Systémique	Aucun risque identifié		
			Locale	Aucun risque identifié		
	Ocular (mg/kg pc/día)	Long terme	Systémique	Non disponible		
			Locale	Non disponible		
		Court terme	Systémique	Aucun risque identifié		
			Locale	Aucun risque identifié		
Consommateur	Inhalation (mg/m ³)	Long terme	Systémique	125 mg/m ³		
			Locale	125 mg/m ³		
		Court terme	Systémique	Les risques sont inconnus mais aucune information supplémentaire n'est nécessaire car aucune exposition ne devrait se produire.		
				Locale	Les risques sont inconnus mais aucune information supplémentaire n'est nécessaire car aucune exposition n'est attendue.	
			Long terme		Systémique	580 mg/kg pc/d
					Locale	580 mg/kg pc/d
			Court terme		Systémique	Aucun risque identifié
				Locale	Aucun risque identifié	
	Oral (mg/kg pc/día)	Long terme	Systémique	42 mg/kg pc/d		
			Locale	42 mg/kg pc/d		
		Court terme	Systémique	Aucun risque identifié		
			Locale	Aucun risque identifié		
	Oculaire (mg/kg pc/día)	Long terme	Systémique	Non disponible		
			Locale	Non disponible		
		Court terme	Systémique	Aucun risque identifié		
			Locale	Aucun risque identifié		

PNEC	
Substance	57-13-6 Urea
Eau douce (mg/L)	0,47
Eau salée (mg/L)	0,047
STP (mg/L)	Aucun risque identifié
Sédiment d'eau douce (mg/L)	Les sédiments ne devraient pas être exposés à la substance
Sédiment d'eau salée (mg/L)	Les sédiments ne devraient pas être exposés à la substance
Air (mg/L)	Aucun risque identifié
Sol (mg/L)	Le sol ne devrait pas être exposé à la substance
Prédateurs (empoisonnement secondaire)(mg/L)	La substance n'a aucun potentiel de bioaccumulation
Composants avec des valeurs	Ils n'existent pas.
Informations Complémentaires	Les listes actuelles des limites d'exposition professionnelle au moment de la préparation ont été utilisées comme base.

8.2. Contrôles d'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle.

Contrôles techniques appropriés :

- Assurer une ventilation adéquate.
- Appliquer des mesures techniques pour respecter les limites d'exposition professionnelles.
- Consultez les mesures de protection indiquées aux sections 7 et 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes, ainsi qu'à la fin de la période de travail.

Utiliser des techniques appropriées pour éliminer les vêtements contaminés. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Vérifiez que l'eau courante est disponible à proximité du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage :

Utiliser un équipement de protection individuelle lors de l'utilisation et de la manipulation du produit.

Protection des mains:

Portez des gants appropriés (par exemple en caoutchouc ou en PVC) lors de la manipulation du produit pendant de longues périodes.

Matériau des gants :

Caoutchouc nitrile.

Autres:

Utiliser un équipement de protection individuelle lors de l'utilisation et de la manipulation du produit..

Protection respiratoire:

Si la concentration de poussière est élevée et/ou la ventilation est insuffisante, utilisez un masque anti-poussière ou un masque avec un filtre approprié (par exemple EN 143, 149, filtre P1).

Risques thermiques:

Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.

Contrôles de l'exposition environnementale

La ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	Sólido
Couleur	Blanc
Odeur	Sans odeur
Seuil d'odeur	Non disponible
Point de fusion/point de congélation	135°C
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Indéterminé
Inflammabilité	Ininflammable
Limites d'explosivité supérieures/inférieures	NA
Point d'éclair	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
La température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible
Température de décomposition	> 134°C
pH	9,2-9,5
Gelée	
Cinématique	Indéterminé.
Dynamique	Indéterminé..
Solubilité dans l'eau	a 20°C 800 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	a 20°C -1,73 log POW
La pression de vapeur (20°C)	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Densité et/ou densité relative	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible
Caractéristiques des particules	La spécification générique de la substance convenue par le consortium spécifie une distribution granulométrique comprise entre 0,1 et 5 mm.

9.2. Les autres informations

Forme	Granulé
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif
Propriétés oxydantes	Non disponible
Informations sur la classe de danger physique	
Explosif	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Gaz inflammables	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Aérosols	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Gaz comburants	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Gaz comburants	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Liquides inflammables	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Solides inflammables	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Substances et mélanges qui réagissent	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Liquides pyrophoriques	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Solides pyrophoriques	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Substances et mélanges qui subissent réchauffement spontané	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau. réchauffement spontané.	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Liquides comburants	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Solides comburants	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Peroxydes organiques	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Corrosif pour les métaux	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Explosifs non sensibilisés	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Autres fonctionnalités de sécurité	
Sensibilité mécanique	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Température de polymérisation auto-accélérée	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Formation de mélanges explosifs poussière-air	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.

Réserve acide alcaline
Taux d'évaporation
Miscibilité
Conductivité
Corrosivité
Groupe Gaz
Potentiel redox
Potentiel de formation de radicaux
Propriétés photocatalytiques

Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non disponible
Non disponible
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- | | |
|---|--|
| 10.1. Réactivité | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| 10.2. Stabilité chimique | Chimiquement stable dans les conditions indiquées de stockage, de manipulation et d'utilisation. |
| 10.3. Possibilité de réactions à risque | Réaction exothermique avec :
Chlorures métalliques, chlorites, chromates/perchromates, fluorine, nitrates, oxydants forts, peroxyde d'hydrogène, génèrent des gaz ou fumées dangereux au contact de : bases, solvants chlorés, risque d'explosion/réaction exothermique avec : nitrate d'ammonium, hypochlorite de calcium, chlore, chlorure de chrome, composés nitreux, hypochlorite de sodium, composés nitreux, pentachlorure de phosphore. |
| 10.4. Conditions à éviter | Eviter le stockage à proximité de bases fortes et/ou de substances fortement oxydantes ou réductrices. |
| 10.5. Matériaux incompatibles | Incompatible avec les oxydants et les bases fortes. |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux | Des produits en décomposition peuvent être dangereux en cas de feu. Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx) |

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë					
Composant	N° CAS	Méthode	Espèces	Via	Résultat
Urée	57-13-6	OECD 425	Rat	Oral	DL50 > 2000 mg/kg pc.
		OECD 403	Souris	Inhalation	CL50 > 5 mg/L air
		OECD 402	Rat	Cutané	DL50 > 5000 mg/kg pc
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Corrosion ou irritation cutanée					
Urée	57-13-6	OECD 404	Lapin	Cutané	Non irritant
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Lésions oculaires graves ou irritation oculaire					
Urée	57-13-6	Pas spécifique	Lapin	Cutané	Catégorie 1. Provoque de graves lésions oculaires
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Sensibilisation respiratoire ou cutanée					
Urée	57-13-6	OECD 429	Souris	Cutané	Non sensibilisant
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Mutagénicité sur les cellules germinales					
Urée	57-13-6	OECD 471 No especificado	Bactéries Aberration chromosomique		Non sensibilisant
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Cancérogénicité					
Urée	57-13-6	-	-	-	Aucune étude n'est disponible. Inutile d'un point de vue scientifique.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					

Toxicité pour la reproduction					
Urée	57-13-6	OECD 422	Rat	Oral	Données non concluantes pour la classification. - Effets sur la fertilité : NOAEL : 750 mg/kg pc/j. - Toxicité pour le développement : NOAEL : 750 mg/kg pc/j.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique					
Urée	57-13-6	No disponible	No disponible	No disponible	No disponible
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Toxicidad específica en determinados órganos (STOT) - exposición repetida					
Urée	57-13-6	OECD 422	Rata	Oral	NOAEL : 250 mg/kg p.c./j. Il n'est pas nécessaire que la substance soit classée comme toxique en cas d'exposition répétée.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					
Risque d'aspiration					
Urée	57-13-6	Aucun effet dangereux important ou critique connu			
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis					

11.2. Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes
D'autres données

Aucun des composants n'est répertorié
Non disponibles

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité acoustique					
Composant	Nº CAS		Poisson	Crustacés	Algues
Urea	57-13-6	Court terme	CL50 (96h): 6810-28000	Il n'y a pas de données validées	CE50 (24h) > 10000 mg/L
		Long terme	Pas de données disponibles	Non disponible	OEC/CE10 (192h): 47 mg/
Toxicité terrestre					
Composant	Nº CAS		Poisson	Crustacés	Algues
Urea	57-13-6	Non disponible	Non disponible	Faible toxicité	-
Activité microbiologique dans les stations d'épuration					
Composant	Nº CAS	Toxicité pour les micro-organismes aquatiques			
Urea	57-13-6	La limite de toxicité sur 72 heures de l'urée pour Entosiphon sulcatumto est de 29 ng/l. La limite de toxicité sur 16 heures de l'urée pour Pseudomonas putidawas est > 10 000 mg/l.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Nº CAS	Dégradation	
Urea	57-13-6		Aucune hydrolyse ne se produit. Ce n'est pas nécessaire
		Hydrolyse	
		Photolyse	Ce n'est pas nécessaire
		Biodégradation	Ce n'est pas nécessaire

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Composant	Nº CAS	Coefficient de partage octanol-eau (Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)	Observations
Urea	57-13-6	Ne s'applique pas	-	-

12.4 Mobilité sur le terrain

Composant	Nº CAS	Résultat
Urea	57-13-6	L'absorption de l'urée dans le sol augmente à mesure que la concentration d'urée ajoutée augmente et les coefficients d'absorption varient entre 0,037 et 0,064.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

NA

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbateurs endocriniens..

12.7 Autres effets indésirables

Aucun effet important ou risque critique connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de suppression

Gestion des déchets (élimination et valorisation) :

Consulter le gestionnaire de déchets agréé pour les opérations de valorisation et d'élimination conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (Directive (UE) 2018/851, loi 7/2022 du 8 avril relative aux déchets et aux sols contaminés pour une économie circulaire.

Emballage : selon les codes 15 01 (décision de la Commission 2014/955/UE), si l'emballage a été en contact direct avec le produit, il doit être traité de la même manière que le produit lui-même, sinon il doit être traité comme non-produit. déchets.dangereux. Rejeter dans les eaux usées n'est pas recommandé.

Emballage : code 15 01 (Décision de la Commission 2014/955/UE), si l'emballage a été en contact direct avec le produit, il doit être traité comme propriétaire du produit, sinon il doit être traité comme un produit non dangereux. Nous vous déconseillons d'ouvrir le robinet des eaux usées.

Voir rubrique 6.2

Dispositions relatives à la gestion des déchets :

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou nationales en matière de gestion des déchets sont présentées. Législation communautaire : Directive (UE) 2018/851, Décision de la Commission 2014/955/UE, Règlement (UE) n° 1357/2014.

Législation nationale : Loi 7/2022, du 8 avril, relative aux déchets et aux sols contaminés pour une économie circulaire.

Code des déchets Sur la base de ses connaissances actuelles, le fournisseur ne considère pas ce produit comme un déchet dangereux..

SECTION 14 : Informations relatives au transport

	Información Reglamentaria	ADR/RID	ADNR	IMDG	IATA
14.1	Numéro ONU			-	
14.2	Nom d'expédition officiel des Nations Unies		-		-
14.3	Classe(s) de danger pour le transport			-	
14.4	Classe				
14.5	Étiquette				
14.6	Groupe d'emballage			-	
14.7	Dangers environnementaux	Produit non classé dangereux pour le milieu aquatique.			
14.8	Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI			NA	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations et législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)	Ce produit est conforme au règlement REACH
Catégorie SEVESO	NA
Quantité seuil (tonnes) aux fins de l'application des exigences de niveau supérieur.	NA
Quantité seuil (tonnes) aux fins de l'application des exigences de niveau supérieur	NA
Substances dangereuses harmonisées ANNEXE VI (CLP)	Aucune substance répertoriée
Règlement (CE) n° 1907/2006-ANNEXE XVII	NA

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148	
Annexe I – Précurseurs d'explosifs soumis à des restrictions (valeur limite supérieure aux fins d'autorisation en vertu de l'article 5, paragraphe 3)	Ne contient pas la substance
Annexe II - Précurseurs d'explosifs à déclaration obligatoires	Ne contient pas la substance
Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues	Ne contient pas la substance
Règlement (CE) n° 111/2005 fixant les règles relatives à la surveillance et au commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers	Ne contient pas la substance
Règlement (UE) 2009/1009	Ce produit est conforme au Règlement sur les engrais
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Ce produit est conforme au Règlement CLP
Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone	NA à ladite substance
Règlement (CE) n° 850/2004 relatif aux polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE	NA à ladite substance
Règlement (CE) n° 649/2012 relatif aux exportations et importations de produits chimiques dangereux	NA à ladite substance
Évaluation PBT/vPvB	NA à ladite substance

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance car il ne s'agit pas d'une substance classée dangereuse.

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

INSHT: Institut National de Sécurité et d'Hygiène au Travail

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
STP: Usine de traitement des eaux résiduaires
OECD: Organisation pour la coopération et le développement économique
NOAEL: Niveau sans effet indésirable observable
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA: Association du transport aérien international
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH)
PNEC: Concentration prévue sans effet (REACH)

Referencias bibliográficas

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à :

- ANNEXE II : Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n° 1907/2006 (Règlement (UE) 2020/878 sur la base des données incluses dans le rapport sur la sécurité chimique des substances enregistrées.
- Guide disponible sur le site Internet de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (<http://echa.europa.eu>)
- Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité des matières fertilisantes (www.fertilizerseurope.com)

Méthodes utilisées pour la classification du mélange (article 9 du Règlement (CE) n° 1272/2008) :

Recommandations concernant la formation adapté aux travailleurs pour assurer la protection de la santé humaine et l'environnement :

Classification et étiquetage conformément au principe d'extrapolation du règlement n° 1272/2008 (CLP)

Une formation minimale en prévention des risques professionnels est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que de l'étiquette du produit.